

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



AVIS AUX MEMBRES

No. 2020 – 158

Le 16 novembre 2020

RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ Teranga Gold Corporation (TGZ) Plan d'arrangement

La Bourse et la CDCC souhaitent vous informer que Endeavour Mining Corporation (« Endeavour ») (TSX : EDV) et Teranga Gold Corporation (« Teranga ») (TSX : TGZ; OTCQX : TGCDF) ont conclu une convention définitive (la « convention d'arrangement ») selon laquelle Endeavour fera l'acquisition de la totalité des actions émises et en circulation de Teranga dans le cadre d'un plan d'arrangement conformément à la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (le « regroupement »).

Selon le plan d'arrangement, les actions ordinaires de Teranga seront échangées à un taux de 0,470 action ordinaire d'Endeavour pour chaque action ordinaire de Teranga (le « taux d'échange »).

Outre l'approbation des actionnaires et des tribunaux, le regroupement est assujéti aux approbations réglementaires applicables, dont celles de la TSX et celles en vertu de la *Loi sur l'investissement Canada* et de la *Loi sur la concurrence* du Canada. Il est également assujéti à certaines conditions de clôture d'usage dans le cadre de regroupements de cette nature.

Les modalités complètes du regroupement figurent dans la circulaire d'information de la direction conjointe d'Endeavour et Teranga, qui devrait être envoyée par la poste aux actionnaires des deux sociétés en décembre 2020. Les deux assemblées des actionnaires et la clôture du regroupement devraient avoir lieu au cours du premier trimestre de 2021.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Anne Fiddes
Vice-présidente, Opérations intégrées de la CDCC